

COMMUNE D'OISSERY
P R O C E S V E R B A L

Nbre de conseillers	L'an deux mil vingt et un, le 04 décembre à 9 heures 30,
En exercice : 19	Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en mairie
Présents : 12	en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis
Votants : 16	Ragon, Maire,
Date de Convocation	<u>Etaient présents</u> : Mrs Jean-Louis Ragon, David Michel, Mme
30/11/2021	Séverine Almonécil-Paulet, Mr Laurent Savouret, Mme Sandrine
Date d'affichage	Hery, Mr Alex Rago, Mme Nadège Doublet, Mr Ernesto Vieira
30/11/2021	Rodrigues, Mmes Frédérique Fileppi, Nathalie Bougard, Mr
	Jean-Maurice Baret, Mme Carole Delfour-Goupil.
	<u>Absents excusés représentés</u> : Mme Katia Bonnefoy pouvoir
	donné à Mr Jean-Louis Ragon, Mme Mickaële Cabaret pouvoir
	donné à Mme Séverine Almonécil-Paulet, Mr Fabrice Tupinier
	pouvoir à Monsieur Jean-Louis Ragon, Mme Stéphanie Fiquet-
	Martinez pouvoir donné à Mme Carole Delfour-Goupil.
	<u>Absents</u> : Mme Monique Gastellu, Mrs Thomas Viet, Nicolas
	Sprenger.
	<u>Secrétaire de séance</u> : Mr David Michel

Le Procès-Verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire commence la séance en demandant aux élus d'avoir l'obligeance d'éteindre leur téléphone portable.

Monsieur le Maire transmet en préambule les informations suivantes : depuis le dernier conseil municipal, nombre de naissances : 0, nombre de mariages : 0, nombre de PACS : 0, nombre de décès : 0, le nombre de demandeur d'emploi : 107 au 15 novembre 2021.

Informations diverses

Vœux au personnel

Monsieur le Maire informe que les vœux au personnel se déroulera en mairie le vendredi 17 décembre prochain à 19 heures.

Collecte de sang

Monsieur le Maire informe que lors de la dernière collecte de sang du mardi 2 novembre dernier, 81 volontaires se sont présentés, 68 ont été prélevés dont 6 nouveaux donateurs. Il remercie l'ensemble des participants et des bénévoles.

Festivités de Noël

Monsieur le Maire rappelle quelques dates à retenir :

Samedi 11 décembre, remise du colis du CCAS.

Mardi 14 décembre matin, tous les enfants du groupe scolaire Charles Lecour participeront à un spectacle lequel ne peut être ouvert aux enfants extérieurs à cause du covid, afin d'éviter le brassage entre enfants.

Dimanche 19 Décembre, une animation se déroulera ; tous les commerçants ont été sollicités y compris ceux du marché. Un ticket de tombola sera remis aux personnes pour tout achat. En fin de matinée il y aura un tirage au sort. Les lots ont été donnés par les commerçants et il y aura un lot de la mairie.

Kiosque à pizzas

Monsieur le Maire informe que la machine à pizzas installée sur le parking de la mairie sera très prochainement opérationnelle.

Vaccination

Monsieur le Maire remercie Madame Nadège Doublet et Madame Sandrine Hery pour la vaccination du mercredi 15 décembre prochain. 200 personnes sont inscrites. Félicitations pour l'organisation et vraiment merci. Il remercie également les services municipaux.

SDESM – Travaux sur le réseau d'éclairage public – Programme 2022

Monsieur le Maire expose que la commune d'Oissery est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne « SDESM ». Un avant-projet sommaire a été réalisé par le SDESM pour des travaux d'éclairage public rues de Nérant, Adrien Chaigneau, Léonard de Vinci, Gaston Fontaine et Claude Monnet dont le coût est estimé à un montant H.T. de 63.840 € pour le remplacement de mâts et de luminaires ; le montant maximum de la subvention à percevoir de 31.920 €.

Il est également proposé la mise en place de détection communicante dont le coût des travaux est estimé à un montant H.T. de 12.090 € avec un montant maximum de subvention à percevoir de 6.045 €.

Il convient d'approuver le programme de travaux ainsi que les modalités financières, d'autoriser la signature de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage ainsi que les éventuels avenants et tout document nécessaire à sa passation ou son exécution ainsi que d'autoriser le SDESM à évacuer et à mettre en décharge spécialisée les points lumineux déposés afin d'effectuer le traitement et le recyclage des déchets.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité

Monsieur le Maire précise que ce sera le premier lotissement à être équipé d'un rabaissement d'éclairage public la nuit.

Versement d'une indemnité à un stagiaire

Monsieur le Maire expose que dans le cadre d'une formation en milieu professionnel, un stagiaire a effectué un stage non rémunéré en informatique d'une durée de neuf semaines. Ce stagiaire a exécuté rigoureusement avec un comportement exemplaire toutes les tâches qui lui ont été confiées, tant en mairie qu'au domicile de plusieurs personnes âgées.

Monsieur le Maire tient à saluer son travail, son sérieux, son implication, sa politesse ; c'est vraiment un très bon stagiaire et il propose de lui attribuer une indemnité pour le remercier du travail effectué d'un montant de 500 euros (cinq cents euros).

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité

Décision modificative

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative en section de fonctionnement sur le budget principal de l'exercice 2021 au chapitre 065 de la façon suivante :

Article 615231	- 30.000 €
Article 6553	+ 8.000 €
Article 65548	+ 22.000 €

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire n'ayant pas réceptionné de questions, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 9 heures 40.